

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

⑪ N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 473 146**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

⑯ N° 80 00076

⑯ Dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif.

⑯ Classification internationale (Int. Cl. 3). F 16 H 25/14; B 31 B 1/14, 1/60  
// B 29 C 27/02; B 65 B 51/14.

⑯ Date de dépôt..... 3 janvier 1980.

⑯ ⑯ ⑯ Priorité revendiquée :

⑯ Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 28 du 10-7-1981.

⑯ Déposant : LAGAIN Georges, résidant en France.

⑯ Invention de : Georges Lagain.

⑯ Titulaire : *Idem* ⑯

⑯ Mandataire : Cabinet Beau de Loménié,  
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

Dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif.

La présente invention a pour objet un dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif.

Pour communiquer un mouvement alternatif à un organe d'une machine, il est connu d'utiliser des organes de transmission qui comprennent des tiges de guidage qui sont montées coulissantes dans des paliers à billes ou autres, lesdites tiges étant en appui par des organes d'appui ou galets sur une came entraînée en rotation. Le profil de la came est établi de manière à communiquer à l'organe mobile un mouvement alternatif bien particulier. Pour assurer un contact permanent du galet d'appui sur la came, on utilise des organes de rappel élastiques tels que des ressorts à boudin.

L'invention a pour but de simplifier considérablement ce dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif.

Conformément à l'invention, l'organe mobile est solidaire de l'une des extrémités d'une lame de ressort dont l'autre extrémité est fixée sur un bâti fixe, ladite lame de ressort étant maintenue sous pression par l'intermédiaire d'un organe d'appui contre une came entraînée en rotation.

Cette disposition permet donc de supprimer un dispositif de transmission compliqué comportant des tiges de guidage montées dans des paliers et des organes de rappel élastique.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description qui va suivre d'un mode de réalisation et en se référant au dessin annexé sur lequel la figure unique est une vue en perspective d'un dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif.

À la figure unique, on a représenté un dispositif suivant l'invention qui comprend un organe mobile 1 constitué notamment d'une mâchoire de soudure et de coupe montée sur une machine pour la fabrication de sacs en matière plastique, ledit organe mobile 1 étant animé d'un mouvement alternatif.

A l'une des extrémités de l'organe mobile 1 est fixée, au moyen de vis 3, l'une des branches 2 d'une équerre dont l'autre branche 4 est fixée, au moyen de vis 5, à l'une des extrémités d'une lame de ressort 6 fixée à son autre extrémité, au moyen de vis 7, sur un élément 8 du bâti fixe représenté partiellement au dessin. Sur

l'extrémité libre de la lame de ressort 6 portant l'équerre 2, 4, est fixé un palier 9 portant un axe 10 sur lequel est monté en rotation libre un galet 11 en appui contre le pourtour d'une came 12 dont l'axe 13 est entraîné en rotation par un organe moteur non représenté au dessin.

La lame de ressort 6 est maintenue en pression de telle sorte que le galet 11 se trouve constamment en contact étroit avec la came 12. Par ailleurs, l'équerre 2, 4 est également constituée par un ressort qui permet la dilatation de la mâchoire sans réaction sur la branche 4 de l'équerre solidaire de la lame de ressort 6.

Cette disposition suivant l'invention permet, lorsque la came 12 est entraînée en rotation, un déplacement correspondant du galet 11 maintenu par la lame de ressort 6 et qui se déforme pour permettre le mouvement alternatif qui est ainsi communiqué à la mâchoire de soudure 1.

Bien entendu, diverses modifications peuvent être apportées par l'homme de l'art au dispositif qui vient d'être décrit sans sortir du cadre de l'invention.

## R E V E N D I C A T I O N S

1. Dispositif de commande d'un organe à mouvement alternatif, caractérisé en ce que l'organe mobile est solidaire de l'une des extrémités d'une lame de ressort dont l'autre extrémité 5 est fixée sur un bâti fixe, ladite lame de ressort étant maintenue sous pression par l'intermédiaire d'un organe d'appui contre une came entraînée en rotation.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'extrémité mobile de lame de ressort est munie d'un palier 10 portant un axe sur lequel est monté en rotation libre un galet en appui contre le pourtour de la came.
3. Dispositif suivant la revendication 1, caractérisé en ce que l'extrémité mobile de la lame de ressort est fixée sur 15 l'une des branches d'une équerre dont l'autre branche est fixée sur l'organe mobile à mouvement alternatif, ladite équerre présentant une élasticité entre ses deux branches.
4. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que l'organe mobile à mouvement alternatif est constitué par une mâchoire de soudure et de coupe d'une 20 machine pour la fabrication de sacs en matière plastique.

